

Information – 20-08-2021

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes



**Enquête publique
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Les habitants de l'Ardèche Méridionale, regroupant 8 Communautés de Communes Ardéchoise, dont la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, sont invités à donner leur avis et doléances concernant le projet SCoT, du lundi 23 août au jeudi 30 septembre 2021.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification urbaine créée par la Loi Solidarité et Renouveau Urbain dite SRU. Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles d'aménagement en matière d'urbanisme et détermine à l'échelle de plusieurs Communes ou groupements de Communes un projet de territoire visant à répondre à des questions simples : Où se loger ? Comment se déplacer ? Où travailler ?

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale couvre 150 Communes, regroupées en 8 Communautés de Communes.

Aujourd'hui, ce projet doit être soumis à enquête publique pour recueillir l'avis des habitants du territoire. Sur la base du projet SCoT arrêté, la population pourra déposer ses doléances qui seront enregistrées par la commission d'enquête.

**La consultation aura lieu du
Lundi 23 août 2021 au jeudi 30 septembre 2021
soit 39 jours.**

Vous pouvez déposer vos réclamations, soit :

- **Directement auprès de la Communauté de Communes**, sur support papier, au 110 place Fernand Aubert, 07140 Les Vans, du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-17h / le vendredi 8h-12h et 14h-16h
- Les membres de la **commission d'enquête** se tiendront à disposition du public pour recevoir ses observations, propositions écrites et orales au siège de la Communauté de communes lundi 23 août de 9h à 9h, samedi 11 septembre de 9h à 12h et jeudi 30 septembre de 14h à 17h.
- **Par voie postale au siège de l'enquête publique** : à Monsieur le Président de la commission d'enquête – projet d'élaboration du SCoT de l'Ardèche Méridionale, Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, Château Julien, 8 rue du Puits, 07 110 Vinezac
- **De manière dématérialisée**, 24h/24, 7j/7 : <https://www.registre-dematerialise.fr/2524>

Pour en savoir plus

- Pour découvrir le projet de SCoT et toutes les modalités de déroulement de l'enquête, consultez le site du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale (SYMPAM) : <https://www.ardeche-meridionale.fr/scot> ou <https://www.registre-dematerialise.fr/2524>
- Définition du SCoT, site du gouvernement : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/le-scot-un-projet-strategique-partage-pour-lamenagement-dun-territoire>

Joël FOURNIER,
Président

**PAYS DES VANS
EN CÉVENNES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le pays
de l'Ardèche
méridionale

Le SCoT
de l'Ardèche
méridionale

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSÉLIGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS